

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS SELECTION FLEXIBLE (FR0011210129)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) nourricier. Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre OPC qui prend alors la qualification de fonds maître.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM France a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire et, de dissolution du fonds maître.

Objectifs

Objectif de gestion : Ce Produit est nourricier de la part X du FCP BNP PARIBAS SELECTION PATRIMOINE RESPONSABLE (le FCP maître) dont *l'objectif de gestion est de rechercher la meilleure performance possible, nette de frais, sur la durée minimale de placement recommandée de trois ans, grâce à une gestion discrétionnaire et à une allocation d'actifs dynamique reposant sur une sélection d'OPCVM ou de FIA qui intègrent des critères de bonne gouvernance et de développement durable. Le gérant vise à obtenir une appréciation du capital investi avec un niveau de volatilité n'excédant pas 10% sur l'horizon d'investissement.* La performance de ce Produit pourra être inférieure à celle du FCP maître, en raison des frais de gestion propres à ce Produit.

Caractéristiques essentielles de ce Produit :

Ce Produit est investi au minimum à 90% de son actif net dans le FCP maître et, à titre accessoire, en liquidités. Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP maître.

Le FCP maître est géré en multigestion, c'est-à-dire via la sélection d'OPCVM ou FIA. L'univers de sélection d'OPCVM ou FIA correspond à une liste de fonds sélectionnés par les analystes de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à partir d'une approche systématique et disciplinée alliant recherche quantitative et recherche fondamentale. Le FCP maître investit à titre principal dans des OPCVM ou FIA mettant en oeuvre une allocation flexible entre les marchés financiers internationaux. En fonction des anticipations des gérants des OPCVM ou FIA dans lesquels le FCP maître investit quant à l'évolution des marchés, l'exposition du portefeuille aux marchés actions sera comprise entre 0% et 60% de l'actif net en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition peut être réalisée lorsque les conditions de marché sont jugées favorables. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net.

Le FCP maître ne bénéficie pas du label ISR mais suit une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR) en investissant essentiellement (soit 90% minimum de l'actif net) en organismes de placement collectif (OPC) internes à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT ou externes qui ont le label ISR ou qui respectent les critères quantitatifs de la catégorie significativement engageante de la position-recommandation AMF DOC-2020-03, à savoir, par exemple (approches non exhaustives) : une réduction de 20% de leur univers d'investissement ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, et un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net de l'OPC. Le FCP maître combine plusieurs approches (Best-in-class, thématique durable) et intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avec un engagement significatif.

Concernant les OPC internes, la politique d'investissement ISR de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'applique (respect des politiques sectorielles sur activités controversées et exclusion des sociétés contrevenant à au moins un des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies). Pour l'analyse des pratiques ESG des entreprises, la méthode d'évaluation est réalisée par une équipe spécialisée sur la base de critères (non exhaustifs) environnementaux (réchauffement climatique et lutte contre les émissions de gaz à effet de serre), sociaux (gestion de l'emploi et des restructurations, accidents du travail, politique de formation et rémunérations) et de gouvernance (indépendance du conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale et respect du droit des actionnaires minoritaires).

Concernant les OPC externes, une équipe d'analystes propose un classement basé sur des critères extra-financiers pour chaque gérant ou OPC recommandé dans chaque secteur. Elle applique une notation ESG qualitative plutôt que quantitative aux OPC et gérants sélectionnés afin d'évaluer la mise en oeuvre effective des pratiques ESG et l'inclusion de critères extra-financiers dans leur processus d'investissement. Elle propose une sélection ISR spécifique basée sur des approches complémentaires (negative screening, Best-in-class/Best-effort, positive screening/impact investing). Les OPC ISR passent au crible d'un processus de sélection en trois étapes (analyse quantitative, qualitative et due diligence risque) avant que les critères ESG appliqués au processus d'investissement soient évalués.

Principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière : Certains OPC détenus en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes.

Le FCP maître investit jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM des catégories suivantes : monétaire et monétaire court terme, obligations et autres titres de créance libellés en euro et internationaux, actions françaises, de pays de la zone Euro et internationales, diversifiés et garantis ou assortis d'une protection et dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du code monétaire et financier. Les OPCVM ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs et de toutes capitalisations, émis ou négociés sur les marchés internationaux.

L'exposition du FCP maître via des OPCVM, des FIA ou des instruments dérivés aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% de l'actif net. Le risque de change pour le porteur de la zone euro sera limité à 80% de l'actif net.

Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions et titres assimilés et/ou risque de taux et/ou risque de change.

Autres informations : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 11 heures (heure de Paris) qui sera exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus de ce Produit.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques, rédigés en langue française, du fonds maître sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts. La gestion diversifiée et l'objectif de contrôler et limiter la volatilité, à travers son fonds associé, justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 3 ans	
Exemple d'investissement : 10.000 EUR					
Scénarios					
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.794,48 EUR		7.655,77 EUR	
	Rendement annuel moyen	-22,06%		-8,52%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.745,31 EUR		8.604,16 EUR	
	Rendement annuel moyen	-12,55%		-4,89%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.900,59 EUR		10.137,55 EUR	
	Rendement annuel moyen	-0,99%		0,46%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.756,29 EUR		11.004,53 EUR	
	Rendement annuel moyen	7,56%		3,24%	

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM France.

En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	356,8 EUR	694,43 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,60%	2,30%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,75% avant déduction des coûts et de 0,46% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR (*)
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,60% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2022.	156,8 EUR
Coûts de transaction	Il n'existe pas de coûts de transaction pour ce Produit.	0 EUR

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR
--	--	-------

(*) Détails complémentaires sur les coûts d'entrée : de 0 à 29.999 EUR : 2.00%. De 30.000 à 149.999 EUR : 1.00%. De 150.000 à 799.999 EUR : 0.75%. A partir de 800.000 EUR : 0.50%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 9 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique:LeMédiateur>.

